

S  
E  
C  
E  
F  
U  
A



Bulletin édité par la section  
de SAVOIE du

SNUipp-FSU



SNUipp Maison des Syndicats 77 rue A. Croizat 73000 CHAMBERY

Tél. : 04-79-68-91-65 Fax : 04-79-68-93-47

Courriel : [snu73@snuipp.fr](mailto:snu73@snuipp.fr) Site web : <http://73.snuipp.fr>

## Pour choisir la FSU de demain... votons aujourd'hui !

Tous les 3 ans, la FSU organise un congrès national précédé de congrès départementaux. Ce moment d'échanges et de débats impulsera l'orientation de la FSU pour les trois prochaines années.

Toutes et tous les adhérent-es sont appelé-es à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses. Cependant, sur deux points, des « fenêtres » expriment des appréciations différentes. Vous aurez donc à choisir entre ces deux fenêtres A ou B, puis à voter sur l'ensemble du rapport.

Vous aurez également à choisir entre 5 textes d'orientation et listes de tendances.

Les instances de la FSU (congrès, conseil et bureau fédéral...) sont composées en tenant compte de ce vote.

Le rapport d'activité national de la FSU, les fenêtres, les listes et les textes d'orientation sont dans le POUR « Gris » d'octobre que vous avez reçu.

Pour les adhérents du SNUipp-FSU, le vote est organisé par les sections départementales.

Le vote direct des adhérent-es est un outil de la démocratie qui est un élément fondamental de la FSU.

Alors, dès aujourd'hui, votez !



Dispensé de timbrage Chambéry CTC

P

PRESE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 13/11/2015

Novembre 2014 - Prix 1,50 € - Trimestriel - Supplément 3 au n°91

SPÉCIAL  
ÉLECTIONS

FSU

## VOTE FSU: MODE D'EMPLOI

Deux votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- un **vote d'orientation**
- un **vote sur le rapport d'activité national** dans la FSU

Tous les textes sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le supplément au n°187 de POUR qui vous a été adressé en octobre.



<http://www.fsu.fr/-Congres-du-Mans-2016-.html>

### 1er vote :

Choisir les orientations de la FSU

Le premier vote sera un vote d'orientation. Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les 3 ans à venir de l'orientation de la FSU. Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

### 2ème vote :

Rapport d'activité de la FSU - Porter un jugement sur le chemin parcouru en 3 ans

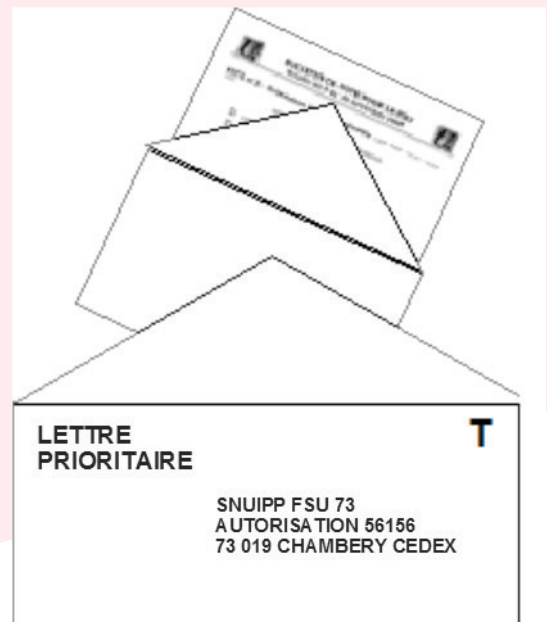
Une originalité : la présence de 2 « fenêtres » : plusieurs choix sont proposés pour commenter tel ou tel aspect de notre bilan. A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions. Cette formule permettra à chacun d'aller au-delà et de nuancer un simple vote en pour ou contre le rapport d'activité.

### SOMMAIRE

Page 1	Edito
Page 2	Vote FSU: mode d'emploi
Page 3	Bulletin de vote
Pages 4	La FSU en quelques mots
Encarts :	Enveloppe de vote
	Enveloppe T

### MODALITES DE VOTE

Insérez le bulletin de vote dans la petite enveloppe de couleur et le tout dans l'enveloppe T.



Renvoyez l'enveloppe T à la section départementale du SNUipp-FSU de la Savoie.

**DATE LIMITE DU VOTE**  
**JEUDI 26 NOVEMBRE**

*Tenez compte des délais postaux.*

*Votez dès réception du matériel de vote !*



**BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU**  
**Scrutin du 5 au 26 novembre 2015**



**VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale** (suppl "POUR" n°187 / octobre - 2015)

*Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent.*

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

3

**VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national** (suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

*Entourez votre choix d'un trait apparent*

**POUR**

**CONTRE**

**ABSTENTION**

**REFUS DE VOTE**

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

**Fenêtre « chapitre Syndicalisme »** (page 6)

A

B

**Fenêtre « chapitre Education »** (page 10)

A

B

## LA FSU EN QUELQUES MOTS

**A**vec 163 000 adhérents, La Fédération Syndicale Unitaire est en France a première organisation syndicale de la fonction publique d'État. C'est également la première organisation syndicale de l'enseignement.

Créée en 1993 après l'éclatement de la Fédération de l'Education nationale (FEN), son fonctionnement associe les syndicats nationaux, les sections départementales et les tendances. Ses statuts actuels favorisent l'égalité en rendant impossible la domination d'un syndicat ou d'une tendance (majorité qualifiée de 70%).

Dans l'intervalle des congrès, la Fédération est administrée par un Conseil délibératif fédéral national (CDFN) qui se réunit sauf exception tous les deux mois et un Bureau délibératif fédéral national (BDFN) qui se réunit sauf exception une fois par quinzaine. Les congrès fédéraux nationaux ont lieu tous les trois ans. La date peut en être avancée par décision du CDFN.

Une fois par an au moins, et autant que de besoin, le CDFN est élargi à l'ensemble des sections départementales de la Fédération : les représentants non élus au CDFN ont voix consultative.

La FSU a toujours cherché à construire un nouveau fédéralisme fondé sur :

- la recherche des **convergences** et la **construction d'orientations communes** ;
- le principe du **pluralisme** et de la **représentation de la diversité des sensibilités** dans les instances à tous les niveaux ;
- le **refus de toute hégémonie d'un syndicat, ou d'une tendance**, même s'ils sont majoritaires ;
- la **garantie pour les syndicats nationaux de voir leurs intérêts pris en compte**, quelle que soit leur taille ;
- le principe de **l'unité**.

La Fédération promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant, et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe.

Elle œuvre en faveur de **choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie**. Elle contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme. Elle favorise le développement du rôle et de la place des femmes dans la société. Elle agit pour ces objectifs en France, en Europe et dans le monde. Elle favorise la coopération et la solidarité syndicales internationales, notamment avec les pays les plus pauvres.

